

# Note d'Information sur le Système National de Surveillance des forêts de RDC

Version 1 – Décembre 2011

Avertissement : cette note ne vise pas à remplacer / se substituer à un manuel de l'utilisateur (qui est en cours de développement) mais plutôt à présenter rapidement une vue globale des objectifs du système



#### 1 Contexte

Dans le contexte de la REDD+, l'installation d'un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) représente la nécessité pour un pays de suivre toutes les actions et mesures relatives à la mise en place de sa politique nationale REDD+, et constitue donc une plateforme d'accès à ses résultats. Ces actions doivent être liées, directement ou indirectement, aux stratégies REDD+ nationales et peuvent également inclure des actions non relatives à l'évaluation du carbone, par exemple le renforcement des lois forestières.

Le gouvernement de RDC reconnait les dispositions pertinentes des Décisions 4/CP.15 et 1/CP.16 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et cherche à les décliner pour le suivi des forêts à l'échelle nationale en RDC. Plus spécifiquement, le Paragraphe 71 de la Décision 1/CP.16 requiert des Pays en Développement parties souhaitant entreprendre des activités REDD+ qu'ils établissent un système national fiable et transparent de surveillance des forêts pour le suivi et la notification des cinq activités REDD+. Le but du SNSF de la RDC est d'établir un tel système pour répondre aux besoins de suivi domestique et internationaux et aux exigences internationales de notification du MNV. Jusqu'à récemment, la RDC manquait d'un système global (de mur à mur) de surveillance des forêts fiable et opérationnel, capable de réunir les données et standards de précision requis pour la mise en place du mécanisme REDD+. La RDC a donc pris l'initiative d'examiner les solutions et options de mise en œuvre d'un système opérationnel de surveillance des forêts capable de satisfaire aux standards requis pour le suivi et la notification de la REDD+.

Plus important encore, le SNSF intègre également le registre national de RDC. L'objectif de ce registre est d'assurer que toutes les activités qui sont mises en place dans le pays dans le contexte du REDD+ soient développées en cohérence avec (i) les traités et accords internationaux que l'Etat a ratifié ; (ii) les politiques et mesures appropriées qui sont déjà en place – et cela en accord avec les Décisions REDD+ CCNUCC.

Sans ce processus, la RDC n'aurait pas été capable de développer un SNSF fiable et transparent, adapté au pays et déterminé par le pays. Le pays ne serait pas capable de suivre à l'échelle nationale la mise en place de ses politiques et mesures REDD+, ainsi que de ses activités et actions de démonstration axées sur les résultats. Un échec sur ce processus impliquerait que le pays ne soit pas en position de démontrer internationalement qu'il met en place des activités REDD+ et conséguemment qu'il ne puisse pas recevoir de fonds pour la REDD+ sous la CCNUCC.

Cette initiative vise à fournir un support au processus REDD+ pour la RDC sous la CCNUCC, par des renforcements de capacité et du transfert de connaissance et à travers le développement d'un SNSF REDD+ global de la RDC basé sur des données satellites. Ce système est construit sur les données satellites disponibles et les technologies de cartographie existantes, il reconnait pleinement le travail de valeur déjà engagé par divers partenaires sur cette thématique. Il inclut des outils développés par une équipe du siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à Rome et par l'Institut National Brésilien de Recherches Spatiales (INPE, Sao Jose dos Campos, Brésil).

Il est construit sur des collaborations concrètes et existantes et des actions pour renforcer les capacités techniques de la RDC pour le suivi des terres forestières, dans les directions pertinentes du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT). Le concept du SNSF de RDC a été présenté pour la première fois au SBTA de Bonn en juin 2011. L'objectif de cette première phase de développement du Système National de Suivi des Forêts de RDC est de développer et présenter une « version beta »à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties (COP) à Durban, en Afrique du Sud, en 2011. Le travail va être poursuivi tout au long de 2012.

## 2 Qu'est que la RDC souhaite réaliser avec son SNSF

Le SNSF de RDC a pour but d'être l'outil national pour le suivi des mesures et politiques REDD+ du pays. L'objectif est, en premier lieu, de relier le SNSF à des paramètres biométriques et dendrométriques et à des indicateurs tels que la surface des forêts, les types d'écosystèmes forestiers, la mise en place ou l'expansion des surfaces d'aires protégées, la mise en oeuvre de schémas de certification, l'application et le suivi du cadre légal, la participation des peuples autochtones / parties prenantes, etc. Bien que le suivi des mesures et politiques REDD+ de RDC puisse potentiellement être lié aux performances en termes d'émissions et d'absorptions de GES, ce n'est pas le but principal du SNSF. Ce n'est pas non plus un objectif premier du SNSF de « suivre » les performances des surfaces de forêts, des changements de surface des forêts et stock de carbone et changement des stocks de carbone. Toutefois, l'objectif est de communiquer de telles informations à travers le SNSF pour qu'elles soient facilement reliées avec nombre d'autres variables qui seront présentées dans le SNSF.

Bien que toujours en développement, le SNSF de RDC devra permettre : (i) d'être utilisé par le gouvernement de la RDC pour notifier les résultats obtenus par la mise en place d'activités de démonstration REDD+, d'actions axées sur les résultats et de politiques et mesures nationales dans le secteur forestier ; (ii) d'avoir une approche méthodologique pluri-objectifs, ceci afin que le gouvernement puisse l'utiliser pour répondre aux besoins de suivi pour d'autres processus nationaux et internationaux ; (iii) d'être construit sur des systèmes et éléments de système de suivi existants déjà en RDC ; (iv) d'être développé pour devenir un système de suivi permanent et opérationnel comme partie intégrante du mandat du MECNT de la RDC et de ses divisions techniques afin d'assurer sa durabilité et son fonctionnement indépendant sur le long terme.

Les besoins de suivi peuvent changer au fil du temps et dans le cadre de la REDD+ en particulier, ils vont suivre l'approche en 3 phases exposée dans le Paragraphe 73 de la Décision 1/CP.16. En résumé, le « suivi » renvoi au développement d'un système qui :

- En phase 1 du REDD+ (préparation), le système de suivi est développé et mis au point. Cela inclut tous les investissements en termes de sélection et définition des systèmes, renforcement des capacités, essais de tels systèmes et définition des politiques et mesures nationales REDD+, incluant un plan d'action pour le « Système National de Surveillance des Forêts »;
- En phase 2 du REDD+ (suivi), la mise en œuvre des politiques et mesures nationales REDD+ résultera en la mise en œuvre d'activités de démonstration axées sur des résultats, c'est-àdire aboutissant à des résultats positifs mesurables. Afin de suivre ces activités, un système

- de suivi des activités de démonstration est requis en phase 2. Le système suivra les résultats obtenus par toutes les activités de démonstration et apportera également de l'information sur l'utilisation des terres et le changement d'affectation des terres sur les surfaces où les activités de démonstration sont mises en place ;
- En phase 3 du REDD+ le système de suivi sera étendu à l'ensemble du territoire national pour valider le fait que la mise en place des politiques et mesures nationales à l'échelle du territoire national est axée sur les résultats (c'est-à-dire déterminer pour chaque activité REDD+ les lieux et intensité de mise en œuvre sur le territoire national et comment cela change t'il). Cela est atteint grâce à un Système de Suivi pour la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+ qui permettra au pays de suivre le succès de ses politiques et mesures, et subséquemment, si nécessaire, de les ajuster conséquemment. Ce système de suivi sera aussi un élément clef pour appuyer et opérationnaliser n'importe quel schéma national de subventions ou de distribution de paiement.

### 3 Liens avec le registre REDD+ National

De nombreux projets REDD+ visant à faire valoir les réductions d' émissions au travers du marché volontaire ou des marchés régulés émergents sont actuellement en cours de développement en RDC. Ces projets sont exécutés par des consortiums impliquant généralement une variété d'intervenants allant d'organisations de la société civile, à des groupes religieux, des ONG internationales, le secteur privé ainsi que des services spécialisés de l'administration publique.

Afin de s'assurer que les critères i) d'éligibilité et ii) les normes et garanties sociales et environnementales sont respectées, le gouvernement est en train de développer une procédure d'approbation de ces projets REDD +.Ce processus de régulation pour l'approbation de projet REDD + devrait aider à promouvoir la transparence, la synergie et l'apprentissage dans la mise en œuvre de REDD+. Un décret ministériel accompagné d'un certain nombre de documents complémentaires, notamment un manuel détaillé des procédures a été créé à cet effet.

Afin de soutenir le processus d'inscription et de suivre les performances de ces projets, un registre national REDD+ est en cours de développement en RDC. Il sera en ligne accessible au public à partir de Décembre 2011; une version pilote développé par la Coordination nationale REDD avec l'aide du PNUD et de l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale (OFAC) avait été présentée à Cancún en 2010.

Le registre permettra également le suivi d'une gamme d'«initiatives» en cours de mise en œuvre par le gouvernement, la société civile, des donateurs ou le secteur privé et qui sont pertinents pour REDD+, mais qui n'ont cependant pas pour objectif de générer des actifs carbone (tels que les investissements dans l'agriculture, la sylviculture, secteurs de l'énergie, etc).

Le registre va devenir un outil dynamique par lequel l'administration assurera le suivi des recettes quotidiennes d'investissements dans des projets et initiatives REDD+ et leurs impacts environnementaux et sociaux.Ce registre permettra également d'assurer la transparence et le partage des données générées par les projets et leur suivi et la vérification par tous les

intervenants. Ce faisant, le registre devrait aider à garantir que les communautés locales dans la zone du projet prennent pleinement part à ces projets et initiatives, et qu'elles puissent en tirer des bénéfices de diverses manières.

En intégrant le registre National REDD+ dans le SNSF, le processus d'évaluation de la performance des Mesures et Politiques nationales, projets et initiatives devient plus transparent et peut être évaluée par n'importe quel utilisateur en exploitant les données fournies par le système.

### 4 Comment a été mis en place le système

La plupart des travaux ont été réalisés dans les locaux de la FAO sous l'égide du Programme UN-REDD, qui est un partenariat de trois agences de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la FAO. Guidés par le gouvernement de la RDC, la FAO et l'INPE ont été responsables de l'élaboration du système de la RDC et de son opérationnalisation au niveau national, en s'assurant que les adaptations nécessaires ont été apportées afin de refléter les circonstances nationales.Le système SNSF de la RDC est lié à la plate-forme INPE TerraAmazon (rebaptisée TerraCongo pour la RDC), qui combine des capacités de SIG, traitement d'image, gestion de base de données et des fonctionnalités d'accès de données. Des activités intensives de renforcement des capacités ont eu lieu durant l'année 2011 avec le personnel national de la RDC, tant à l'INPE qu'à la FAO.

#### 4.1 Construire sur des expériences concrètes, prouvées et opérationnelles

La plate-forme TerraAmazon de l'INPE fournit une combinaison appropriée de base de données open-source, interface utilisateur, outils et algorithmes qui peuvent être adaptés selon les besoins du pays. Le système de l'INPE est libre et gratuit et maintenu par des équipes d'analyse et de programmation au Brésil, afin d'assurer sur le long terme la livraison et la mise à jour des services.De plus, le système de l'INPE permet la liaison des informations provenant d'autres partenaires techniques et contributeurs pour l'analyse et la vérification.

Les homologues gouvernementaux nationaux au MECNT (DIAF) ont reçu une formation et une orientation sur le système d'information élaboré par la FAO et l'INPE pour le gouvernement de la RDC afin que la capacité soit systématiquement renforcée dans le pays.

Une des raisons pour l'utilisation de la plate-forme TerraAmazon est que les résultats du Brésil peuvent être facilement vérifiés grâce à un système en ligne gratuit transparent. Grâce à ce système transparent, les données produites par l'INPE sont considérées comme fiables par la communauté scientifique internationale dans le monde entier. Une approche similaire a été adoptée pour le système national de surveillance des forêts en RDC (TerraCongo).

Il permettra à tout ressortissant de la RDC (ou tout autre utilisateur final) de vérifier en ligne une zone de déforestation à proximité de son domicile et de rapporter en ligne si l'image et l'interprétation sont correctes (cette fonctionnalité sera intégrée de manière opérationnelle à un stade ultérieur). Cela permettra non seulement de permettre une surveillance et un système de vérification entièrement transparents à un niveau national et international, mais permettra aussi d'améliorer grandement la participation des communautés locales dans la mise en œuvre des politiques et des mesures nationales REDD+ de la RDC.

Le développement du système s'est appuyé (et continuera de le faire) sur des structures, programmes et initiatives déjà existantes dans le pays, la région et internationalement - et certaines figurent déjà sur le système actuel.

## **5** Quelle est la suite?

Le travail et la formation se poursuivront avec le MECNT en RDC et le système continuera d'être amélioré durant 2012. Un transfert complet mais par étapes du Système national de surveillance des forêts de RDC (développé pour le gouvernement de la RDC au sein de la FAO-INPE) au MECNT en RDC est d'ores et déjà envisagé pour 2012. L'approche par étape permettra que la RDC soit capable d'absorber et de gérer le futur système de manière pleinement autonome.

Il est à espérer que le système va devenir un outil opérationnel d'information et de gestion forestière au sens large en RDC et que le système sera ainsi en mesure d'informer et de surveiller les politiques et mesures nationales REDD+ aux forêts.